

Le 30 septembre 2023

ÉTATS FINANCIERS DU
PORTEFEUILLE DE REVENU
PRUDENT NCM



KPMG s.r.l./s.e.n.c.r.l.
205 5th Avenue SW
Bureau 3100
Calgary (Alberta)
T2P 4B9
Téléphone (403) 691-8000
Télécopieur (403) 691-8008
www.kpmg.ca

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux porteurs de parts du Portefeuille de revenu prudent NCM :

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Portefeuille de revenu prudent NCM (le Fonds), qui comprennent :

- les états de la situation financière au 30 septembre 2023 et au 30 septembre 2022;
- les états du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers ».)

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds au 30 septembre 2023 et au 30 septembre 2022, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport de l'auditeur.

Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- des informations contenues dans le rapport de la direction sur le rendement du fonds déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons et n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, et à demeurer attentifs aux éléments indiquant que les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu les informations contenues dans le rapport de la direction sur le rendement du fonds déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes à la date du présent rapport de l'auditeur. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le rapport de l'auditeur.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.



Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport de l'auditeur sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport de l'auditeur. Des événements ou des situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation;



- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit;
- nous fournissons aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.

KPMG A.R.L. / S.E.N.C.R.L.

Comptables professionnels agréés

Calgary, Canada

Le 7 décembre 2023

PORTEFEUILLE DE REVENU PRUDENT NCM

États de la situation financière

(en dollars canadiens, sauf pour le nombre de parts en circulation)

Aux	30 septembre 2023	30 septembre 2022
Actifs		
Trésorerie et équivalents		
de trésorerie	20 185	174 121
Dividendes à recevoir	7 217	4 500
Intérêts à recevoir	65 626	33 125
Montant à recevoir du gestionnaire (note 8)	75 021	100 583
Placements, à la juste valeur par le biais du résultat net	8 925 460	6 941 993
Total des actifs	9 093 509	7 254 322

Passifs

Charges à payer (note 8)	53 073	33 684
Rachats à payer	–	3 100
Total des passifs (à l'exclusion de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables)	53 073	36 784
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	9 040 436	7 217 538

Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
Série A	3 044 735	3 645 082
Série F	3 966 768	3 051 622
Série T6	49 291	51 185
Série F6	460 756	463 545
Série M	6 380	6 104
Série AA	1 512 506	–

Parts rachetables en circulation (note 7)		
Série A	136 818	166 402
Série F	168 850	133 424
Série T6	2 664	2 664
Série F6	23 412	22 936
Série M	253	251
Série AA	67 822	–

Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série A	22,25	21,91
Série F	23,49	22,87
Série T6	18,50	19,21
Série F6	19,68	20,21
Série M*	25,18	24,32
Série AA	22,30	–

*Du fait que les chiffres sont arrondis, la valeur liquidative par part présentée peut représenter un calcul imprécis et ne pas refléter le chiffre absolu.

Voir les notes aux états financiers.

Au nom du conseil d'administration de Gestion d'actifs NCM,



Alex Sasso



Keith Leslie

États du résultat global

Pour les exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022

(en dollars canadiens)

	2023	2022
Revenus de dividendes	98 194	134 880
Intérêts aux fins de distribution	172 615	47 983
Profit net (perte nette) sur les placements à la juste valeur par le biais du résultat net		
Profit net réalisé (perte nette réalisée) sur les placements	(66 108)	(608 319)
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente de la juste valeur des placements	155 121	(445 932)
Total des revenus (pertes) de placement	359 822	(871 388)
Frais de gestion (note 8)	92 268	107 435
Droits de garde et frais de tenue de compte	41 424	39 712
Frais juridiques et droits de dépôt TVH/TPS	22 512	20 779
Honoraires d'audit	20 749	18 314
Honoraires pour services fiscaux et autres honoraires	16 100	15 050
Frais d'administration (note 8)	8 306	8 087
Autres	7 631	5 239
Coûts d'opérations	6 558	4 916
Services informatiques	3 052	15 074
Comité d'examen indépendant	1 879	2 053
Charges d'exploitation recouvrées (note 8)	1 168	1 006
Total des charges d'exploitation	(75 021)	(100 583)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, avant impôt	213 196	(1 008 470)
Retenues d'impôt	2 857	3 751
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	210 339	(1 012 221)
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (note 7)		
Série A	94 995	(511 519)
Série F	105 816	(440 174)
Série T6	1 320	(23 005)
Série F6	14 389	(52 138)
Série M	276	14 615
Série AA	(6 457)	–
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part (note 7)		
Série A	0,64	(2,86)
Série F	0,75	(2,67)
Série T6	0,50	(1,88)
Série F6	0,64	(2,98)
Série M	1,09	1,67
Série AA	(0,09)	–

Voir les notes aux états financiers.

PORTEFEUILLE DE REVENU PRUDENT NCM

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Pour les exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022

(en dollars canadiens)

	Toutes les séries		Série A		Série F		Série T6		Série F6		Série M		Série AA	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice	7 217 538	12 258 432	3 645 082	4 970 917	3 051 622	5 624 236	51 185	565 425	463 545	112 472	6 104	985 382	–	–
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	210 339	(1 012 221)	94 995	(511 519)	105 816	(440 174)	1 320	(23 005)	14 389	(52 138)	276	14 615	(6 457)	–
Opérations attribuables aux porteurs de parts rachetables														
Émission de parts rachetables en contrepartie d'actifs nets détenus par le Fonds de revenu de base NCM (note 4)	3 701 156	–	–	–	1 962 324	–	–	–	–	–	–	–	1 738 832	–
Émission de parts	612 385	1 722 576	185 528	595 260	156 857	543 970	–	–	270 000	583 346	–	–	–	–
Réinvestissement des distributions	34 721	120 478	21 688	70 056	12 976	48 002	–	2 256	–	–	57	164	–	–
Rachats	(2 646 268)	(5 600 742)	(870 336)	(1 367 473)	(1 296 814)	(2 607 844)	–	(476 880)	(259 249)	(155 345)	–	(993 200)	(219 869)	–
	1 701 994	(3 757 688)	(663 120)	(702 157)	835 343	(2 015 872)	–	(474 624)	10 751	428 001	57	(993 036)	1 518 963	–
Distributions déclarées	(89 435)	(270 985)	(32 222)	(112 159)	(26 013)	(116 568)	(3 214)	(16 611)	(27 929)	(24 790)	(57)	(857)	–	–
	(89 435)	(270 985)	(32 222)	(112 159)	(26 013)	(116 568)	(3 214)	(16 611)	(27 929)	(24 790)	(57)	(857)	–	–
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice	9 040 436	7 217 538	3 044 735	3 645 082	3 966 768	3 051 622	49 291	51 185	460 756	463 545	6 380	6 104	1 512 506	–
Distributions aux porteurs de parts rachetables, par part			0,20	0,62	0,21	0,64	1,21	1,37	1,27	1,42	0,23	0,67	–	–

Voir les notes aux états financiers.

PORTEFEUILLE DE REVENU PRUDENT NCM

Tableaux des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022

(en dollars canadiens)

	2023	2022
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	210 339	(1 012 221)
Ajustements pour :		
(Profit net réalisé) perte nette réalisée sur la vente des placements à la juste valeur par le biais du résultat net	66 108	608 319
Variation nette de la (plus-value) moins-value latente des placements à la juste valeur par le biais du résultat net	(155 121)	445 932
Achat de placements	(5 414 092)	(10 898 537)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	3 481 822	14 947 279
Revenus de dividendes	(98 194)	(134 880)
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt versées	92 620	150 291
Retenues d'impôt versées	2 857	3 751
Intérêts aux fins de distribution	(172 615)	(47 983)
Intérêts reçus	140 114	14 858
Montant à recevoir du gestionnaire	25 562	(10 413)
Charges à payer	19 389	(3 086)
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation	(1 801 211)	4 063 310
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Trésorerie acquise à l'émission de parts du Fonds de revenu de base NCM (note 4)	3 736 429	–
Produit de l'émission de parts rachetables	612 385	1 722 576
Montant versé au rachat de parts rachetables	(2 649 368)	(5 603 907)
Distributions aux porteurs de parts rachetables, après réinvestissements	(54 714)	(150 507)
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités de financement	1 644 732	(4 031 838)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(156 479)	31 472
Incidence des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	2 543	1 595
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à l'ouverture de l'exercice	174 121	141 054
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la clôture de l'exercice	20 185	174 121

Voir les notes aux états financiers.

Inventaire du portefeuille

Au 30 septembre 2023

(en dollars canadiens)

Description	Nombre d'actions ou valeur nominale	Coût (\$)	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
ACTIONS DE FONDS COMMUNS DE PLACEMENT				
NCM Core Portfolios Ltd.				
Fonds mondial de base NCM, série O				
	9 448	429 336	431 361	
		429 336	431 361	4,8 %
TOTAL – ACTIONS DE FONDS COMMUNS DE PLACEMENT				
		429 336	431 361	4,8 %
ACTIONS CANADIENNES				
Consommation discrétionnaire				
Martinrea International Inc.				
	1 720	17 832	21 517	
		17 832	21 517	0,2 %
Énergie				
CES Energy Solutions Corp.				
	5 040	14 656	19 404	
Headwater Exploration Inc.				
	1 950	12 202	13 962	
Keyera Corp.				
	390	12 271	12 437	
Peyto Exploration & Development Corp.				
	2 040	24 115	27 928	
Secure Energy Services Inc.				
	1 960	14 570	14 621	
Topaz Energy Corp.				
	1 200	26 658	25 716	
Whitecap Resources Inc.				
	1 800	18 239	20 646	
		122 711	134 714	1,5 %
Services financiers				
Alaris Equity Partners Income				
	1 530	25 184	21 038	
Banque Canadienne de l'Ouest				
	730	18 508	20 542	
Element Fleet Management Corp.				
	1 180	21 934	22 998	
EQB Inc.				
	190	10 445	14 326	
goeasy Ltd.				
	190	22 164	20 260	
Banque Royale du Canada				
	160	20 231	18 992	
La Banque Toronto-Dominion				
	210	17 288	17 184	
		135 754	135 340	1,5 %
Produits industriels				
AG Growth International Inc.				
	340	19 413	18 102	
Dexterra Group Inc.				
	3 290	18 923	18 819	
Exchange Income Corp.				
	480	25 566	21 523	
Mullen Group Ltd.				
	1 170	17 075	15 701	
Stantec Inc.				
	130	10 390	11 457	
		91 367	85 602	1,0 %
Matières				
Alamos Gold Inc., cat. A				
	1 340	15 936	20 529	
Richards Packaging Income Fund				
	330	16 257	10 781	
		32 193	31 310	0,3 %
Immobilier				
CT REIT				
	2 050	33 115	28 065	
FPI Granite				
	180	14 425	12 974	
Information Services Corp., cat. A				
	850	18 608	18 785	
		66 148	59 824	0,7 %
Services publics				
Superior Plus Corp.				
	2 320	24 786	23 803	
		24 786	23 803	0,3 %
TOTAL – ACTIONS CANADIENNES				
		490 791	492 110	5,5 %

PORTEFEUILLE DE REVENU PRUDENT NCM

Inventaire du portefeuille (suite)

Au 30 septembre 2023

(en dollars canadiens)

Description	Nombre d'actions ou valeur nominale	Coût (\$)	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
FONDS NÉGOCIÉS EN BOURSE				
FNB CANADIENS D' ACTIONS				
FINB BMO infrastructures mondiales	4 700	186 466	181 937	
Fonds indiciel innovation automobile Evolve	2 900	116 342	73 312	
Fonds indiciel cybersécurité Evolve	2 100	92 089	79 170	
FINB iShares Global Agriculture	1 160	65 670	71 630	
FINB iShares Global Real Estate	6 700	193 034	166 495	
FINB iShares NASDAQ 100 (couvert en \$ CA)	1 700	169 542	191 250	
Fonds indiciel iShares S&P Global Water	2 100	92 575	95 781	
FINB Vanguard FTSE Developed All Cap ex North America (couvert en \$ CA)	9 300	304 623	317 688	
		1 220 341	1 177 263	13,0 %
TOTAL – FNB CANADIENS D' ACTIONS		1 220 341	1 177 263	13,0 %
FNB AMÉRICAINS D' OBLIGATIONS				
FINB SPDR Bloomberg Short Term High Yield Bond	19 977	678 090	660 638	
		678 090	660 638	7,3 %
TOTAL – FNB AMÉRICAINS D' OBLIGATIONS		678 090	660 638	7,3 %
FNB AMÉRICAINS D' ACTIONS				
FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement couvertes en \$ CA	13 700	181 296	144 261	
FINB Invesco Leisure and Entertainment	900	53 830	46 628	
Fonds indiciel iShares CDN S&P 500 Hedged to Canadian Dollars, parts couvertes en \$ CA	5 000	213 162	226 500	
FINB iShares Global Clean Energy	2 500	68 964	49 415	
		517 252	466 804	5,2 %
TOTAL – FNB AMÉRICAINS D' ACTIONS		517 252	466 804	5,2 %
TOTAL – FONDS NÉGOCIÉS EN BOURSE		2 415 683	2 304 705	25,5 %

OBLIGATIONS CANADIENNES (valeur nominale en \$ CA, sauf indication contraire)

Sociétés

AltaLink L.P., rachetables, 2,747 %, 2026-05-29	425 000	406 022	398 777	
Banque de Montréal, rachetables, 1,551 %, 2026-05-28	430 000	387 570	387 251	
Brookfield Property Finance ULC, rachetables, série 3, 4,300 %, 2024-03-01	155 000	151 590	153 042	

Description	Nombre d'actions ou valeur nominale	Coût (\$)	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
Central 1 Credit Union, 1,323 %, 2026-01-29	180 000	161 077	160 976	
Fairfax Financial Holdings Ltd., rachetables, 4,250 %, 2027-12-06	425 000	403 554	397 249	
Glacier Credit Card Trust, série 2023, 6,881 %, 2028-09-20	280 000	280 000	277 710	
goeasy Ltd., rachetables, 5,375 %, 2024-12-01	200 000	260 629	265 404	
Morguard Corp., rachetables, série F, 4,204 %, 2024-11-27	465 000	439 571	443 166	
Corporation Parkland, rachetables, 6,000 %, 2028-06-23	470 000	453 198	448 674	
Pembina Pipeline Corp., rachetables, série 10, 4,020 %, 2028-03-27	430 000	410 985	398 759	
Rogers Communications Inc., restr., 3,100 %, 2025-04-15	280 000	268 342	268 343	
Banque Royale du Canada, taux variable, rachetables, 3,650 %, 2081-11-24	425 000	338 000	309 630	
Financière Sun Life inc., taux variable, rachetables, 2,800 %, 2033-11-21	425 000	375 960	364 065	
La Banque Toronto-Dominion, taux variable, perpétuelles, série 28, 7,232 %, 2027-10-01	210 000	209 503	203 651	
Vidéotron ltée, rachetables, 3,625 %, 2028-06-15	470 000	406 785	410 545	
		4 952 786	4 887 242	54,0 %

Gouvernement provincial et obligations garanties

Province de l'Alberta, 2,200 %, 2026-06-01	90 000	85 833	84 035	
Province de l'Alberta, 2,550 %, 2027-06-01	155 000	148 225	143 584	
Province d'Ontario, 2,600 %, 2025-06-02	455 000	442 670	437 025	
Province de Québec, 2,500 %, 2026-09-01	155 000	148 967	145 398	
		825 695	810 042	9,0 %
TOTAL – OBLIGATIONS		5 778 481	5 697 284	63,0 %

Moins : Coûts d'opérations

inclus dans le coût moyen (654)

TOTAL DES PLACEMENTS **9 113 637** **8 925 460** **98,8 %**

Autres actifs, moins les passifs

TOTAL DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES **9 040 436** **100,0 %**

PORTEFEUILLE DE REVENU PRUDENT NCM

Notes aux états financiers

Exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022

1. Entité présentant l'information financière

Le Portefeuille de revenu prudent NCM (le « **Fonds** ») est une fiducie de fonds commun de placement à capital variable constituée sous le régime des lois de l'Alberta aux termes d'une déclaration de fiducie datée du 27 août 2018. Le principal établissement du Fonds est situé à l'adresse suivante : Dome Tower, 333 – 7th Avenue S.W., bureau 1850, Calgary (Alberta) T2P 2Z1.

Le Fonds peut émettre un nombre illimité de parts. Chaque part représente un droit de propriété égal sur l'actif net du Fonds. Cependant, la valeur d'une part de fiducie d'une catégorie peut différer de la valeur d'une part de fiducie d'une autre catégorie, selon la valeur liquidative de la catégorie en question.

Gestion d'actifs NCM est le gestionnaire de fonds de placement et le gestionnaire de portefeuille (le « gestionnaire ») du Fonds. Avec effet le 15 mai 2020, le fiduciaire a été remplacé par Gestion d'actifs NCM. Compagnie Trust CIBC Mellon (« CIBC Mellon ») est le dépositaire du Fonds.

Les opérations du Fonds ont débuté le 1^{er} octobre 2018. Le Fonds (dans le présent contexte, le « Fonds de fonds ») peut investir dans des titres d'autres fonds faisant partie de la Gamme de Fonds NCM (dans le présent contexte, chacun des fonds est un fonds sous-jacent).

2. Base d'établissement

a) Déclaration de conformité

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») telles que les publie l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Les principales méthodes comptables du Fonds aux termes des IFRS sont présentées à la note 3. Ces méthodes comptables ont été appliquées de la même manière pour toutes les périodes présentées.

Les états financiers du Fonds ont été approuvés le 7 décembre 2023 par le conseil d'administration du gestionnaire, qui en a aussi autorisé la publication.

b) Base d'évaluation

Les états financiers ont été établis au coût historique, sauf pour ce qui est des placements à la juste valeur par le biais du résultat net, qui sont évalués à la juste valeur.

c) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Sauf indication contraire, les montants figurant dans les états financiers sont libellés dans la monnaie fonctionnelle du Fonds, soit le dollar canadien, et sont arrondis au dollar près.

d) Recours à des jugements et à des estimations

Les présents états financiers comprennent des estimations et des hypothèses formulées par la direction qui influent sur l'application des méthodes comptables et sur les montants présentés à l'égard des actifs, des passifs, des produits, des charges, des profits et des pertes de la période de présentation de l'information financière. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses qui les sous-tendent sont régulièrement passées en revue. Les changements apportés aux estimations sont comptabilisés de manière prospective. Les domaines importants qui exigent que la direction recoure à des estimations sont notamment la juste valeur des placements.

3. Principales méthodes comptables

Le Fonds a suivi de manière uniforme les méthodes comptables exposées ci-dessous pour toutes les périodes présentées dans les états financiers.

a) Actifs financiers et passifs financiers

i) Classement

Le Fonds applique la norme IFRS 9, *Instruments financiers*. En vertu de cette norme, les actifs doivent être initialement comptabilisés à la juste valeur, puis ultérieurement évalués au coût amorti, les variations de la juste valeur étant comptabilisées au résultat net ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (la « JVBAERG »), selon le modèle économique que suit l'entité pour la gestion des actifs financiers ou les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers.

L'évaluation et la décision touchant l'approche de modèle économique utilisée constituent un jugement comptable.

En vertu de la norme IFRS 9, les instruments dérivés sont classés à la JVBRN.

PORTEFEUILLE DE REVENU PRUDENT NCM

Notes aux états financiers

Exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022

3. Principales méthodes comptables (suite)

a) Actifs financiers et passifs financiers (suite)

i) Classement (suite)

Le Fonds classe les actifs financiers et les passifs financiers dans les catégories qui suivent.

Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net :

- Tous les placements, y compris les dérivés.

Actifs financiers au coût amorti :

- Trésorerie et équivalents de trésorerie et sommes à recevoir.

Passifs financiers au coût amorti :

- Tous les passifs autres que les parts rachetables au gré du porteur.

Au moment de la comptabilisation initiale, le Fonds désigne tous les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, parce qu'il gère les titres sous-jacents en fonction de leur juste valeur conformément à sa stratégie de placement bien établie. L'information de gestion et les mesures de rendement relatives à ces titres et le Fonds dans son ensemble sont aussi établies en fonction de leur juste valeur. Le gestionnaire reçoit également des frais de gestion fondés sur la juste valeur globale du Fonds.

ii) Comptabilisation et évaluation initiale

Les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net (la « JVBRN ») sont initialement comptabilisés à la date de la transaction, c'est-à-dire la date à laquelle le Fonds concerné devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

Les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont initialement comptabilisés à la juste valeur, les coûts d'opérations étant comptabilisés en résultat net.

Les actifs financiers et les passifs financiers qui ne sont pas à la JVBRN sont initialement comptabilisés à la juste valeur majorée des coûts d'opérations directement attribuables à leur acquisition ou à leur émission.

iii) Décomptabilisation

Les actifs financiers sont décomptabilisés uniquement lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif financier arrivent à expiration ou lors du transfert de l'actif financier et de la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif à une autre entité. Le Fonds décomptabilise les passifs financiers si, et seulement si, les obligations du Fonds sont annulées ou arrivent à expiration.

iv) Évaluation de la juste valeur

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation sur le marché principal du Fonds ou, à défaut, sur le plus avantageux des marchés auxquels le Fonds a accès à cette date. La juste valeur d'un passif représente le risque de non-exécution qui y est rattaché.

Le Fonds évalue la juste valeur d'un instrument à l'aide des cours sur un marché actif pour cet instrument, lorsque de tels cours sont disponibles. Un marché est considéré comme « actif » si des transactions visant l'actif ou le passif concerné ont lieu selon une fréquence et un volume suffisants pour fournir de façon continue de l'information sur le prix.

Le Fonds évalue les instruments cotés sur un marché actif en fonction du cours de clôture.

Les titres pour lesquels il n'y a pas de cours du marché sont évalués initialement au montant payé pour leur acquisition. Après le placement initial, le Fonds emploie des techniques d'estimation pour déterminer la juste valeur de ces titres : données de marchés observables, flux de trésorerie actualisés et modèles internes comparant les placements à un groupe d'instruments semblables.

La juste valeur des placements dans des parts soumises à des restrictions est établie à l'aide d'un modèle économique qui tient compte de divers facteurs comme le taux d'intérêt sans risque, la volatilité, la valeur marchande et la durée des restrictions.

PORTEFEUILLE DE REVENU PRUDENT NCM

Notes aux états financiers

Exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022

3. Principales méthodes comptables (suite)

a) Actifs financiers et passifs financiers (suite)

iv) Évaluation de la juste valeur (suite)

La juste valeur des placements dans des obligations, des titres adossés à des créances mobilières et des prêts garantis correspond à un prix se situant entre le dernier cours acheteur et le dernier cours vendeur fournis par un service d'établissement des prix indépendant, selon le fournisseur de services retenu.

Il n'y a pas de différence entre la juste valeur à des fins d'établissement des prix et la juste valeur à des fins comptables.

v) Évaluation au coût amorti

Le coût amorti d'un actif ou d'un passif financier correspond au montant auquel est évalué l'actif financier ou le passif financier lors de sa comptabilisation, diminué des remboursements de capital (le cas échéant), majoré ou diminué de l'amortissement cumulé, calculé par la méthode du taux d'intérêt effectif, de toute différence entre le montant initialement comptabilisé et le montant à l'échéance (le cas échéant), et diminué de toute réduction pour dépréciation (le cas échéant).

vi) Instruments particuliers

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les dépôts auprès de banques et les actifs financiers très liquides dont l'échéance est à trois mois ou moins de la date d'acquisition et qui sont assujettis à un risque négligeable de variation de leur juste valeur. Le Fonds s'en sert pour la gestion de ses engagements à court terme autres que les garanties en trésorerie données à l'égard des dérivés et des opérations d'emprunt de titres.

Parts rachetables au gré du porteur

Le Fonds classe les instruments financiers émis à titre de passifs financiers ou d'instruments de capitaux propres, selon la substance des dispositions contractuelles de ces instruments. Le Fonds est doté de plusieurs catégories de parts rachetables au gré du porteur dont les caractéristiques ne sont pas identiques et qui,

par conséquent, ne sont pas admissibles en tant qu'instruments de capitaux propres aux termes d'IAS 32, *Instruments financiers : Présentation*. Les parts rachetables au gré du porteur, qui sont classées en tant que passifs financiers et évaluées à leur prix de rachat, confèrent à leur porteur le droit d'en exiger le rachat en trésorerie, sous réserve d'une liquidité suffisante, à un prix unitaire établi conformément aux politiques d'évaluation du Fonds à chaque date de rachat. Les parts représentent le droit résiduel dans le Fonds.

b) Intérêts aux fins de distribution

Les intérêts aux fins de distribution figurant dans les états du résultat global représentent les intérêts reçus par le Fonds et comptabilisés en résultat net selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le Fonds n'amortit pas les primes payées ou les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe.

c) Revenus de dividendes

Les revenus de dividendes sont comptabilisés en résultat net à la date à laquelle le droit de percevoir le paiement est établi. Il s'agit généralement de la date ex-dividende.

d) Distributions aux porteurs de parts rachetables

Toute distribution versée est proportionnelle au nombre de parts détenues par chacun des porteurs.

Les distributions par part correspondent au montant total des distributions divisé par le nombre de parts à la date de clôture des registres.

e) Profit net (perte nette) sur les instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

Le profit net latent ou réalisé (la perte nette latente ou réalisée) sur les instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net est calculé selon la méthode du coût moyen.

Le coût moyen ne tient pas compte de l'amortissement des primes ou des escomptes sur les titres à revenu fixe.

PORTEFEUILLE DE REVENU PRUDENT NCM

Notes aux états financiers

Exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022

3. Principales méthodes comptables (suite)

f) Impôt sur le résultat

Au 30 septembre 2023, le Fonds était une « fiducie de fonds commun de placement » au sens où l'entend la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada et, par conséquent, la partie de son résultat imposable qui est versée ou attribuée aux porteurs de parts n'est pas imposée. Le Fonds verse une part suffisamment grande de son résultat net et du montant net de ses gains en capital réalisés pour ne pas devoir payer d'impôt. C'est pourquoi aucune charge d'impôt n'a été comptabilisée dans les états financiers.

Toutefois, certains revenus de dividendes et d'intérêts reçus par le Fonds sont assujettis à une retenue d'impôt dans leur pays d'origine. Les revenus qui font l'objet d'une telle imposition sont comptabilisés avant taxes et le montant retenu est comptabilisé à titre de charge d'impôt.

Le Fonds a engagé une charge au titre des retenues d'impôt de 2 857 \$ (3 751 \$ au 30 septembre 2022) au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2023.

g) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

L'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part est établi en divisant l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables d'une série considérée par le nombre total de parts de cette série en circulation à la clôture de la période.

La variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part correspond à l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

h) Conversion des monnaies étrangères

Les montants libellés en monnaies étrangères sont exprimés en dollars canadiens comme suit :

- i) la juste valeur des placements, des sommes à payer ou à recevoir et des autres actifs et passifs – au taux de change à la clôture de la période;
- ii) les acquisitions et les ventes de placements ainsi que les revenus de dividendes et d'intérêts – au taux de change en vigueur à la date de l'opération.

Les écarts de change sont comptabilisés à titre de composante du profit net ou de la perte nette sur les instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net.

i) Instruments financiers dérivés

Le Fonds peut recourir à des instruments financiers dérivés dans le cadre de ses stratégies visant d'autres instruments. Les instruments financiers dérivés sont évalués à la juste valeur, les variations de la juste valeur étant comptabilisées dans les états du résultat global.

4. Transferts d'actifs

Le 16 mai 2023, le Fonds de revenu de base NCM a transféré tous ses actifs nets au Portefeuille de revenu prudent NCM en échange de parts. Par conséquent, à cette date, 77 649 parts de série AA ont été émises pour une valeur liquidative de 1 738 832 \$, et 83 352 parts de série F ont été émises pour une valeur liquidative de 1 962 324 \$. Les actifs transférés se détaillent comme suit :

<i>(en dollars canadiens)</i>	16 mai 2023
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 736 429
Autres passifs, déduction faite des actifs	(35 273)
Valeur des actifs reçus et des parts de fonds commun de placement émises	3 701 156

5. Évaluation de la juste valeur

a) Placements

La juste valeur des actifs et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs est fondée sur les cours de marché. Le Fonds détermine la juste valeur de tous les autres instruments financiers à l'aide d'autres techniques d'évaluation.

La juste valeur des instruments financiers dont la négociation est peu active et dont le prix est peu transparent est moins objective et relève du jugement, à divers degrés selon leur liquidité, l'incertitude des conditions de marché, les hypothèses formulées quant à leur prix et d'autres risques influant sur un instrument donné.

PORTEFEUILLE DE REVENU PRUDENT NCM

Notes aux états financiers

Exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022

5. Évaluation de la juste valeur (suite)

a) Placements (suite)

Une hiérarchie à trois niveaux, fondée sur les données d'entrée employées pour l'évaluation des placements du Fonds, encadre la présentation de la juste valeur. Cette hiérarchie des données d'entrée est exposée ci-dessous.

- Niveau 1 : données qui sont des cours (non ajustés) cotés sur un marché actif pour des instruments identiques.
- Niveau 2 : techniques d'évaluation dont le plus bas niveau de données qui sont importantes pour l'évaluation de la juste valeur correspond aux données directement ou indirectement observables.
- Niveau 3 : techniques d'évaluation dont le plus bas niveau de données qui sont importantes pour l'évaluation de la juste valeur correspond aux données non observables.

Le changement de méthode d'évaluation peut entraîner le transfert d'un placement d'un niveau à un autre de la hiérarchie des justes valeurs. Le Fonds constate les transferts entre les niveaux à la clôture de la période de présentation de l'information au cours de laquelle le changement de méthode a eu lieu.

b) Hiérarchie des justes valeurs – Instruments financiers évalués à la juste valeur

Les tableaux ci-après analysent les placements évalués à la juste valeur aux dates de présentation de l'information selon le niveau de la hiérarchie des justes valeurs auquel correspond leur évaluation. Les chiffres sont fondés sur les montants comptabilisés dans les états de la situation financière.

<i>(en dollars canadiens)</i>	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
30 septembre 2023				
Titres de sociétés				
ouvertes				
Actions	492 110	–	–	492 110
Actions – FNB				
d'actions et				
d'obligations	2 304 705	–	–	2 304 705
Obligations	–	5 697 284	–	5 697 284
Fonds sous-jacents	–	431 361	–	431 361
Total des placements	2 796 815	6 128 645	–	8 925 460

<i>(en dollars canadiens)</i>	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
30 septembre 2022				
Titres de sociétés				
ouvertes	454 050	–	–	454 050
Actions				
Actions – FNB				
d'actions et				
d'obligations	2 187 418	47 600	–	2 235 018
Obligations	–	3 968 581	–	3 968 581
Fonds sous-jacents	–	284 344	–	284 344
Total des placements	2 641 468	4 300 525	–	6 941 993

Il y a eu un transfert du niveau 2 au niveau 1 pour le Fonds indicatif cybersécurité Evolve au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2023. Ce titre n'était pas négocié sur un marché actif au 30 septembre 2022, mais il était négocié sur un marché actif au 30 septembre 2023.

c) Instruments financiers non évalués à la juste valeur

La valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des dividendes à recevoir et des intérêts à recevoir, des charges à payer ainsi que des autres sommes à recevoir et à payer se rapproche de leur juste valeur en raison de la nature à court terme de ces instruments.

6. Instruments financiers et risques connexes

En raison de ses activités, le Fonds est exposé à divers risques associés aux instruments financiers : risque de crédit, risque de liquidité et risque de marché (ce dernier comprenant le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix). Le programme de gestion globale des risques du Fonds vise à maximiser les rendements compte tenu du niveau de risque auquel le Fonds est exposé ainsi qu'à réduire le plus possible les répercussions défavorables éventuelles des risques sur la performance financière du Fonds.

Les perturbations du marché découlant d'actes de terrorisme, de guerres, de catastrophes naturelles et d'épidémies peuvent entraîner une plus grande volatilité des marchés et bouleverser les économies, les entreprises, les secteurs, les industries, les marchés, les devises, les taux d'intérêt et d'inflation, les notations de crédit et le comportement des investisseurs. Ces perturbations peuvent accroître les risques liés aux instruments financiers associés au Fonds et à ses investissements. Tous les placements entraînent un risque de perte de capital.

PORTEFEUILLE DE REVENU PRUDENT NCM

Notes aux états financiers

Exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022

6. Instruments financiers et risques connexes (suite)

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier n'honore pas une obligation ou un engagement pris envers le Fonds. La juste valeur des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur de ces titres. La valeur comptable des obligations, y compris celle des obligations des fonds sous-jacents et des FNB représente l'exposition au risque de crédit en date du 30 septembre 2023. Cela s'applique aussi à la valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de même qu'aux sommes à recevoir, car leur règlement intervient à court terme.

Le portefeuille des fonds, y compris les fonds sous-jacents et les FNB, peut être composé en partie d'instruments notés de qualité inférieure à la catégorie investissement par des agences de notation reconnues mondialement ou d'instruments non notés. Ces titres représentent un risque important en raison de l'incertitude qui entoure la capacité de l'émetteur à payer les intérêts et à rembourser le capital conformément aux modalités contractuelles. Les instruments de créance dont la notation est faible et ceux qui ne sont pas notés offrent généralement un meilleur rendement courant que les titres dont la notation est supérieure, mais ils comportent habituellement un risque plus élevé.

Aux 30 septembre 2023 et 2022, le Fonds était investi dans des titres de créance notés comme suit :

Titre de créance par note de crédit	% de l'actif sous gestion dans chaque catégorie	
	30 septembre 2023	30 septembre 2022
AA	1,6 %	5,9 %
A	24,9 %	25,9 %
BBB	17,5 %	14,3 %
Inférieur à BBB	19,0 %	8,9 %

Le risque de crédit découlant des transactions d'émission de parts et de vente d'actifs du portefeuille se rapporte aux transactions en attente de règlement; on l'appelle aussi « risque de non-règlement ».

Le risque de non-règlement est le risque de perte occasionnée par le non-respect par une entité de ses obligations contractuelles de livrer des sommes en trésorerie, des titres ou d'autres actifs. Le risque de crédit lié aux transactions non réglées est considéré comme peu élevé en raison de la brièveté de la période de règlement en cause et de la qualité de crédit supérieure des courtiers retenus.

Pour la plupart des transactions, le Fonds atténue ce risque en procédant au règlement par l'intermédiaire d'un courtier, de façon que chaque échange ne soit réglé que lorsque les deux parties se sont acquittées de leurs obligations contractuelles de règlement. En outre, le droit juridique n'est transféré à la contrepartie que lorsque toutes les sommes relatives aux parts achetées ou aux actifs du portefeuille vendus ont été encaissées. Si l'une ou l'autre des contreparties ne respecte pas ses obligations, la transaction n'est pas effectuée.

Les actifs du Fonds sont détenus dans leur quasi-totalité par CIBC Mellon, le dépositaire. L'éventuelle faillite ou insolvabilité du dépositaire pourrait faire en sorte que les droits du Fonds relativement aux titres détenus par le dépositaire soient reportés à plus tard ou restreints. Le Fonds surveille ce risque en observant la qualité et la note de crédit du dépositaire ainsi que sa situation financière. Si la qualité du crédit ou la situation financière devaient se détériorer de manière importante, le gestionnaire de portefeuille confierait la garde de ses placements ou de ses liquidités à une autre institution financière.

Le gestionnaire de portefeuille analyse la concentration du crédit en fonction de la contrepartie, du secteur et de l'emplacement géographique des actifs financiers détenus par le Fonds.

Mis à part les cas indiqués ci-dessus, il n'existait pas de concentration importante du risque de crédit lié aux contreparties aux 30 septembre 2023 et 2022.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Fonds éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers qui sont à régler par la remise de trésorerie ou d'un autre actif financier.

PORTEFEUILLE DE REVENU PRUDENT NCM

Notes aux états financiers

Exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022

6. Instruments financiers et risques connexes (suite)

Risque de liquidité (suite)

Le Fonds et ses fonds sous-jacents sont exposés aux rachats quotidiens de parts rachetables effectués en trésorerie. Les placements dans des sociétés à moyenne, petite ou microcapitalisation entraînent parfois des risques plus élevés que les placements dans de grandes sociétés bien établies, car les sociétés du premier groupe ont souvent des ressources plus limitées et leurs titres sont plus sensibles aux fluctuations des marchés, d'autant que ceux-ci sont plus restreints. De même, la liquidité de leurs titres est parfois limitée. Par conséquent, pour financer les rachats de parts, il est possible que les fonds sous-jacents doivent liquider leurs participations dans des sociétés de grande taille ou de taille moyenne, dont les titres sont plus liquides.

Dans la mesure où la liquidité est limitée, la capacité du Fonds à réaliser des profits ou à atténuer ses pertes peut être limitée aussi, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur la valeur liquidative du Fonds. De plus, les placements des fonds sous-jacents peuvent comprendre des instruments de participation et de créance non cotés en bourse, qui ne se négocient pas sur un marché organisé et peuvent être illiquides. Il se peut donc que le fonds sous-jacent concerné ne soit pas en mesure de liquider rapidement certains de ses placements dans ces instruments et d'en obtenir un montant se rapprochant de leur juste valeur pour répondre à ses besoins de liquidités. Le Fonds estime qu'il détient des instruments de trésorerie et d'équivalents de trésorerie suffisants pour assurer sa liquidité.

Le risque de liquidité du Fonds est géré quotidiennement par le gestionnaire de portefeuille. La politique de rachat du Fonds autorise les rachats en tout temps au cours d'un mois donné.

Le Fonds est assujéti à des exigences réglementaires aux termes desquelles il ne peut pas acquérir un actif illiquide si, immédiatement après cette acquisition, plus de 10 % de l'actif net de chaque Fonds, exprimé à la valeur marchande au moment de l'acquisition, se trouve constitué d'actifs illiquides. Les passifs financiers résiduels jusqu'à l'échéance contractuelle sont tous exigibles sur demande.

Risque de marché

Le risque de marché englobe les pertes et les profits potentiels et se compose du risque de change, du risque de taux d'intérêt et du risque de prix.

La stratégie du Fonds quant à la gestion du risque lié aux placements est gouvernée par l'objectif de placement du Fonds. Le Fonds est conçu pour offrir aux investisseurs un revenu courant et le potentiel de préservation du capital en investissant, directement ou indirectement par l'entremise de placements dans des fonds sous-jacents, dans un portefeuille diversifié composé principalement de titres à revenu fixe et, dans une moindre mesure, d'actions de partout dans le monde.

Le Fonds peut effectuer, dans une mesure limitée, des opérations de vente à découvert, de prêt de titres et de prise ou de mise en pension de titres. Il peut aussi investir dans des dérivés (contrats à terme, options d'achat, options de vente) et dans des FNB Horizons BetaPro afin d'atteindre ses objectifs de placement et de bonifier ses rendements.

Aucune modification significative ne peut être apportée aux objectifs, aux politiques ou aux restrictions du Fonds en matière de placement sans l'approbation de la majorité des voix exprimées lors d'une assemblée dûment convoquée à cette fin.

Le risque de marché du Fonds est géré quotidiennement par le gestionnaire de portefeuille conformément aux politiques et procédures définies.

L'inventaire du portefeuille au 30 septembre 2023 présente le détail du portefeuille du Fonds.

a) Risque de change

Le Fonds peut investir dans des instruments financiers et effectuer des transactions libellées dans des monnaies autres que le dollar canadien. En outre, certains des fonds sous-jacents et des FNB détiennent des placements en monnaies étrangères. Par conséquent, le Fonds est exposé au risque de fluctuation du taux de change entre le dollar canadien et ces autres monnaies.

Les placements dans des titres libellés dans une autre monnaie que le dollar canadien subissent l'incidence des fluctuations de la valeur du dollar canadien par rapport à cette autre monnaie. Par conséquent, la valeur des titres détenus par le Fonds peut varier en fonction de leur sensibilité aux cours du change. À la date de présentation de l'information financière, le Fonds détenait 11,4 % de sa valeur liquidative en dollars américains (10,5 % au 30 septembre 2022).

PORTEFEUILLE DE REVENU PRUDENT NCM

Notes aux états financiers

Exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022

6. Instruments financiers et risques connexes (suite)

Risque de marché (suite)

a) Risque de change (suite)

Analyse de sensibilité

Au 30 septembre 2023, si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 1 % par rapport à toutes les monnaies, toutes les autres variables étant par ailleurs maintenues constantes, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables aurait augmenté ou diminué de 10 269 \$ (7 612 \$ au 30 septembre 2022). En pratique, les résultats réels de négociation pourraient différer de cette analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être significatif.

b) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle des instruments financiers portant intérêt. Une variation des taux d'intérêt généraux représente un important facteur du prix d'un fonds qui investit dans des titres à revenu fixe. Les titres à revenu fixe tels que les obligations versent des intérêts fondés sur les taux d'intérêt établis au moment de l'émission de l'obligation.

Le Fonds est exposé au risque que la valeur des instruments financiers portant intérêt varie en raison des fluctuations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

Les prix des obligations de sociétés à rendement élevé varient en fonction du profil de crédit, de la liquidité et des variables fondamentales de leur émetteur, des variations des taux d'intérêt sous-jacents, ainsi que des entrées et des sorties de fonds du marché des rendements élevés.

Le tableau ci-après résume l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt aux 30 septembre 2023 et 2022. Il indique les actifs du Fonds à leur juste valeur, classés selon la date d'échéance.

	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 à 5 ans	Plus de 5 ans
30 septembre 2023				
Tous les montants sont en dollars canadiens				
Obligations de sociétés	153 042	2 590 375	2 280 173	673 694

	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 à 5 ans	Plus de 5 ans
30 septembre 2022				
Tous les montants sont en dollars canadiens				

Obligations de sociétés	153 259	1 093 491	1 065 840	1 655 991
-------------------------	---------	-----------	-----------	-----------

c) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue par suite de variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à un placement particulier ou à son émetteur ou par d'autres facteurs ayant une incidence sur tous les instruments négociés sur le marché. Tous les titres présentent un risque de perte de capital.

C'est en diversifiant les portefeuilles que le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère le risque de prix. Le prix d'un titre varie en fonction des développements entourant la société qui en est l'émetteur ainsi que de l'évolution de la conjoncture économique et financière des pays où l'émetteur est situé, exerce ses activités ou est inscrit en bourse. En outre, certains titres ne sont pas cotés sur une bourse visée par règlement; il est donc possible qu'aucun marché liquide n'existe pour leur revente.

Le gestionnaire de portefeuille surveille ces conditions quotidiennement et prendra les décisions concernant les portefeuilles en fonction de sa connaissance de la conjoncture du marché de façon à diversifier les portefeuilles de placements en conséquence. Le risque de prix maximal découlant des instruments financiers est égal à la juste valeur de ceux-ci.

PORTEFEUILLE DE REVENU PRUDENT NCM

Notes aux états financiers

Exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022

6. Instruments financiers et risques connexes (suite)

Risque de marché (suite)

c) Autre risque de prix (suite)

Analyse de sensibilité

La direction estime qu'une augmentation ou une diminution de 1 % des indices sous-jacents du Fonds et de l'indice mixte, composé à 5 % de l'indice S&P des bons du Trésor canadien à 3 mois, à 62,5 % de l'indice des obligations universelles FTSE Canada, à 12,5 % de l'indice composé de rendement total S&P/TSX, à 14 % de l'indice de rendement net Morningstar Developed Markets Target Market Exposure (en \$ US) et à 6 % de l'indice de rendement net Morningstar Developed Markets Target Market Exposure (en euros), pour les actions restantes indiqués ci-après au 30 septembre 2023 et au 30 septembre 2022 aurait eu pour effet d'augmenter ou de diminuer l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables d'environ les montants suivants :

(en dollars canadiens)	Indice de rendement total	2023	Variation de l'actif net (\$)
Fonds sous-jacents			2022
Fonds mondial de base NCM	70 % indice de rendement net Morningstar Developed Markets Target Market Exposure (en \$ US) et 30 % indice de rendement net Morningstar Developed Markets Target Market Exposure (en euros)	4 314	2 843
Total des fonds sous-jacents		4 314	2 843
Total des obligations		56 973	39 686
Total des actions		4 921	4 541
Total des FNB		23 047	22 350
Total		89 255	69 420

En pratique, les résultats réels de négociation pourraient différer de cette estimation, et l'écart pourrait être significatif.

Les actifs financiers du Fonds exposés à l'autre risque de prix étaient concentrés dans les secteurs suivants au 30 septembre 2023 et au 30 septembre 2022 (en pourcentage du montant total des placements) :

Actions	2023	2022
Énergie	1,5 %	1,2 %
Matières	0,3 %	0,9 %
Produits industriels	1,0 %	1,3 %
Consommation discrétionnaire	0,2 %	1,3 %
Consommation de base	–	0,8 %
Soins de santé	–	0,7 %
Services financiers	1,5 %	2,0 %
Technologies de l'information	–	0,8 %
Services de communication	–	0,8 %
Services publics	0,3 %	0,3 %
Immobilier	0,7 %	0,5 %
Obligations	63,9 %	57,2 %
Fonds négociés en bourse	30,6 %	32,2 %
Total	100,0 %	100,0 %

7. Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Parts rachetables au gré du porteur

Le capital autorisé du Fonds est composé d'un nombre illimité de parts pouvant être émises en séries. Le Fonds offre actuellement six séries de parts : parts des séries A, F, M, T6, F6 et AA. Les séries sont de rang égal en ce qui concerne les distributions et les remboursements de capital en cas de liquidation ou de dissolution fondés sur la valeur liquidative de chaque série. Chaque série acquitte ses propres frais et charges. Les frais généraux qui ne sont pas propres à une série sont répartis proportionnellement en fonction du nombre moyen pondéré de parts de chaque série pour l'exercice. Les parts de la série A et de la série T6 sont assorties de frais prélevés à l'acquisition. L'investisseur devra verser au courtier une commission allant de 0 % à 5 % et payer des frais de rachat de 2 % s'il demande le rachat de ses parts dans les 30 jours suivant leur acquisition.

Les parts de la série F sont vendues à des acheteurs inscrits à un programme de services contre rémunération ou à un programme intégré auprès de leur courtier. Des frais de rachat de 2 % sont imputés si le rachat des parts de la série F est demandé dans les 30 jours suivant leur acquisition.

PORTEFEUILLE DE REVENU PRUDENT NCM

Notes aux états financiers

Exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022

7. Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (suite)

Les parts de la série F6 sont vendues sans commission, pourvu que l'acheteur soit inscrit à un programme de services contre rémunération ou à un programme intégré auprès du courtier. Des frais de rachat de 2 % sont imputés si le rachat des parts de la série F6 est demandé dans les 30 jours suivant leur acquisition.

Les parts de la série AA ne sont pas offertes.

Les parts de la série M ne peuvent pas être achetées par le public.

Les parts peuvent être rachetées quotidiennement à la valeur liquidative par part de leur série respective. L'évolution du nombre de parts rachetables et de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au cours des exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022 s'analyse comme suit :

Série A	2023	2022
Solde à l'ouverture	166 402	195 416
Titres émis au réinvestissement de distributions	983	2 780
Titres émis contre trésorerie	8 272	25 484
Titres rachetés contre trésorerie	(38 839)	(57 278)
Solde au 30 septembre	136 818	166 402

Série F	2023	2022
Solde à l'ouverture	133 424	214 130
Titres émis en contrepartie d'actifs transférés (note 4)	83 352	–
Titres émis au réinvestissement de dividendes	562	1 840
Titres émis contre trésorerie	6 661	21 651
Titres rachetés contre trésorerie	(55 149)	(104 197)
Solde au 30 septembre	168 850	133 424

Série T6	2023	2022
Solde à l'ouverture	2 664	24 365
Titres émis au réinvestissement de distributions	–	100
Titres rachetés contre trésorerie	–	(21 801)
Solde au 30 septembre	2 664	2 664

Série F6	2023	2022
Solde à l'ouverture	22 936	4 656
Titres émis contre trésorerie	13 238	25 255
Titres rachetés contre trésorerie	(12 762)	(6 975)
Solde au 30 septembre	23 412	22 936

Série M	2023	2022
Solde à l'ouverture	251	35 584
Titres émis au réinvestissement de distributions	2	6
Titres rachetés contre trésorerie	–	(35 339)
Solde au 30 septembre	253	251

Série AA	2023	2022
Solde à l'ouverture	–	–
Titres émis en contrepartie d'actifs transférés (note 4)	77 649	–
Titres rachetés contre trésorerie	(9 827)	–
Solde au 30 septembre	67 822	–

Le calcul de l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part est présenté ci-après. Du fait que les chiffres sont arrondis, les données indiquées peuvent représenter un calcul imprécis et ne pas refléter les données absolues.

30 septembre 2023	Série A	Série F	Série T6
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (en milliers de dollars)	95	106	1
Nombre moyen de parts en circulation au cours de l'exercice (en milliers de parts)	148	141	–
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part	0,64 \$	0,75 \$	0,50 \$

30 septembre 2023	Série F6	Série M	Série AA
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (en milliers de dollars)	14	–	(6)
Nombre moyen de parts en circulation au cours de l'exercice (en milliers de parts)	22	–	71
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part	0,64 \$	1,09 \$	(0,09) \$

PORTEFEUILLE DE REVENU PRUDENT NCM

Notes aux états financiers

Exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022

7. Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (suite)

30 septembre 2022	Série A	Série F	Série T6
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (en milliers de dollars)	(512)	(440)	(23)
Nombre moyen de parts en circulation au cours de l'exercice (en milliers de parts)	179	165	12
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part	(2,86) \$	(2,67) \$	(1,88) \$

30 septembre 2022	Série F6	Série M	Série AA
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (en milliers de dollars)	(52)	15	–
Nombre moyen de parts en circulation au cours de l'exercice (en milliers de parts)	17	9	–
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part	(2,98) \$	1,67 \$	–

8. Frais de gestion, charges et principaux contrats

a) Frais du gestionnaire et autres frais de gestion

La série A et la série T6 ont versé au gestionnaire des frais de gestion annuels correspondant à 1,75 % de la valeur liquidative des séries. La série AA a versé au gestionnaire des frais de gestion annuels correspondant à 1,25 % de la valeur liquidative de la série. La série F et la série F6 ont versé au gestionnaire des frais de gestion annuels correspondant à 0,75 % de la valeur liquidative des séries. Les frais de gestion sont calculés et payés mensuellement. Les parts de la série M ne peuvent pas être achetées par le public. Le gestionnaire et les membres de son groupe offrent des services de gestion de patrimoine, y compris des comptes gérés et à honoraires de la marque Cumberland Private Wealth, et les parts de série M sont uniquement offertes aux fins de placement par l'intermédiaire de ces comptes. Aucuns frais de gestion ne sont imputés à la série M. Les charges à payer au 30 septembre 2023 comprennent une somme de 8 913 \$ (7 523 \$ au 30 septembre 2022) relativement à ces frais.

b) Charges

Tous les frais et toutes les charges relatifs à l'administration et à l'exploitation de chacune des séries, à savoir les frais de tenue de registres et de communications, les frais de garde de titres, les frais juridiques et de dépôt, les frais d'audit, les taxes applicables et les frais bancaires, sont payés par les Fonds. Le gestionnaire de portefeuille a facturé au Fonds des services administratifs. Les charges à payer au 30 septembre 2023 comprennent une somme de 849 \$ (563 \$ au 30 septembre 2022) relativement à ces frais.

c) Recouvrement de charges d'exploitation

Le gestionnaire a convenu d'absorber certaines charges liées à certains des Fonds. Ces absorptions peuvent être annulées en tout temps sans préavis. Le montant à recevoir du gestionnaire au 30 septembre 2023 inclut une somme de 75 021 \$ (100 583 \$ au 30 septembre 2022) relativement à ces charges.

9. Liens avec des entités structurées non consolidées

Le Fonds détient des intérêts dans des entités structurées qu'il ne consolide pas. L'objectif des placements dans ces entités consiste à gérer les actifs au nom d'investisseurs tiers et, pour le gestionnaire de placements, d'en tirer un revenu sous forme de frais. Ces véhicules sont financés par l'émission de parts à des investisseurs.

Le tableau ci-dessous présente les intérêts détenus par le Fonds dans des entités structurées non consolidées. Le risque de perte se limite à la valeur comptable des actifs financiers détenus.

	Total de l'actif net des fonds	Valeur comptable incluse dans les placements
(en dollars canadiens)		
30 septembre 2023		
NCM Core Portfolios Ltd.		
Fonds mondial de base NCM	35 315 310 \$	431 361 \$
Total	35 315 310 \$	431 361 \$

PORTEFEUILLE DE REVENU PRUDENT NCM

Notes aux états financiers

Exercices clos les 30 septembre 2023 et 2022

9. Liens avec des entités structurées non consolidées (suite)

	Total de l'actif net des fonds	Valeur comptable incluse dans les placements
(en dollars canadiens)		
30 septembre 2022		
NCM Core Portfolios Ltd.		
Fonds mondial de base NCM	42 761 315 \$	284 344 \$
Total	42 761 315 \$	284 344 \$

Au cours des exercices clos le 30 septembre 2023 et le 30 septembre 2022, le Fonds n'a fourni aucun soutien financier aux entités structurées non consolidées et n'avait aucune obligation juridique de leur fournir un tel soutien ni quelque autre soutien que ce soit.

Le Fonds peut racheter quotidiennement des parts des fonds de placement ci-dessus à la valeur liquidative par part de leur série respective.

10. Commissions de courtage sur les opérations sur titres

Le Fonds a payé des commissions de courtage de 1 010 \$ (8 948 \$ au 30 septembre 2022) à l'égard des opérations de portefeuille de l'exercice.

CETTE PAGE A ÉTÉ INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

CETTE PAGE A ÉTÉ INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC



333 7 Avenue S.O., bureau 1850 Calgary (Alberta) T2P 2Z1
(877) 431-1407 | ncminvestments.com